

<b>Cachet, mail et numéro de l'établissement</b>	Cocher l'établissement demandé : <input type="checkbox"/> Lycée Edgar Faure à Morteau <input type="checkbox"/> Lycée Les Huisselets à Montbéliard
<b>Mail :</b> _____ <b>RNE :</b> <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px; margin-top: 5px;"></div>	Retour des dossiers de candidature le <b>3 mai 2024</b> à votre établissement d'origine afin qu'il puisse le transmettre au plus tard le <b>7 mai 2024</b> à l'établissement d'accueil.
N° INE : ..... Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : _/ _/ _ Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Scolarité 2023-2024 - Classe : ..... Nom et qualité du représentant légal : ..... Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal <input type="checkbox"/> Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Tel : ..... E-mail : ..... @ ..... Demande d'internat : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> La demande d'internat à la rentrée ne constitue qu'un souhait. Le fait de demander une place en internat ne garantit pas d'obtenir cette place à la rentrée.	

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux :

**DÉCISION DE LA COMMISSION**

- Candidature recevable  
 Ne répond pas aux exigences à l'entrée dans la formation CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie

Motif du refus :

**Procédure de recrutement**  
**Uniquement pour votre établissement**

Les dossiers de candidature sont adressés aux familles par l'intermédiaire de l'établissement d'origine.

Ce dossier de candidature doit impérativement être retourné dûment complété et signé à votre établissement d'origine au plus tard le **vendredi 3 mai 2024**.

Votre établissement d'origine devra le transmettre au Lycée d'accueil, au plus tard le **mardi 7 mai 2024**.

- Mail : lycée Edgar Faure : [ce.0251671f@ac-besancon.fr](mailto:ce.0251671f@ac-besancon.fr)
- Mail : lycée Les Huisselets : [ce.0250067m@ac-besancon.fr](mailto:ce.0250067m@ac-besancon.fr)

Tous les candidats seront conviés à un entretien pour la réalisation de tests permettant d'évaluer leur dextérité et leur représentation dans l'espace.

Les tests auront lieu le **lundi 13 mai 2024 de 13h20 à 17h20 au lycée Edgar Faure de Morteau** et le **jeudi 16 mai 2024 de 8h à 17h30 au lycée Les Huisselets de Montbéliard**.

Un candidat peut postuler dans les deux établissements. Il doit dans ce cas retourner un dossier dans chacun des établissements.

Une commission se réunira et décidera de la recevabilité des candidatures. L'établissement informera la famille et l'établissement d'origine de la décision quant à l'aptitude de l'élève à pouvoir **candidater** pour la formation.

Si la demande de votre enfant est jugée recevable, vous saisirez directement le vœu via le service en ligne affectation, ou vous reporterez le choix de la formation sur la fiche d'aide à la saisie correspondant à son niveau scolaire.

S'il ne satisfait pas aux exigences de cette formation, vous supprimerez cette demande de la liste de vos vœux.

Un barème calculé à partir des évaluations du livret scolaire unique (LSU) permettra de classer les candidats retenus par la commission.

En fonction des capacités d'accueil, les mieux classés seront affectés, les suivants seront classés en liste supplémentaire. Vous serez alors informé par courrier, sous couvert du chef d'établissement d'origine, des résultats définitifs de l'affectation, le **mercredi 26 juin 2024**.